

vous devez respecter les décisions des Nations Unies et le droit international. Si vous voulez les avantages, vous devez remplir les obligations. Voilà une position parfaitement saine que le Canada aurait pu adopter. Je n'aurais pu attendre rien de plus; le monde n'aurait pu s'attendre à rien de plus de notre part que de déclarer: oui, nous voterons pour ce prêt mais nous vous rendons attentifs aux conditions de la décision des Nations Unies. Vous en faites partie comme nous et nous vous exhortons à vous rendre à la décision des Nations Unies.

Si le Canada avait adopté cette position, personne n'aurait pu s'attendre à plus de sa part. Mais le Canada ne l'a pas fait, je ne sais pourquoi.

L'hon. M. Green: Puis-je demander au député quelle est l'opinion libérale sur la question?

M. Crestohl: Si le parti libéral avait dû prendre une décision à ce sujet, j'ai tout lieu de croire que, siégeant sur les banquettes vis-à-vis, ses membres auraient certainement fait remarquer à l'Égypte qu'elle enfreignait la décision des Nations Unies.

L'hon. M. Green: Ils ont été biens cois à ce sujet.

M. Crestohl: Ils ne sont plus les responsables maintenant. Si les honorables députés d'en face nous permettent de parler au nom du gouvernement, nous le dirons. Que le parti conservateur prenne position sur cette question, et nous l'appuierons. Je ne pense pas que ce soit convenable de répondre simplement que le gouvernement n'a pas fait telle chose parce qu'il ignorait ce que l'opposition aurait fait. Je dis bien respectueusement que le gouvernement aurait pu prendre une attitude plus louable. Cela n'aurait pas nui bien sérieusement à sa politique. Mais ils ne l'ont pas fait. A la place, ils ont suivi aveuglément la ligne de conduite adoptée par les États-Unis, et c'est une chose dangereuse. Ils craignent peut-être de déplaire aux États-Unis. Je prie le gouvernement de ne pas suivre si aveuglément les États-Unis et, pour cela, je me fonde sur la façon dont les États-Unis ont agi. Permettez-moi de citer maintenant l'*Israel Digest* du 8 janvier 1960:

La Banque mondiale est un instrument de la société des nations, cette même société dont parlait le président Eisenhower dans son discours au peuple américain prononcé à la télévision, le 20 février 1957. Il a dit:

"En acceptant les six principes adoptés par le Conseil de sécurité au mois d'octobre dernier à propos du canal de Suez, l'Égypte s'est engagée à permettre le libre passage du canal sans aucune distinction et elle a reconnu le principe que l'exploitation du canal devrait être à l'abri de l'action politique de tout pays."

Le président a insisté sur le fait qu'on ne saurait supposer qu'à l'avenir, l'Égypte interdirait l'entrée du canal aux navires d'Israël et il a déclaré que, si l'Égypte violait ses obligations internationales, alors...

Et je cite ses paroles:

...la société des nations devrait régler cette affaire avec fermeté.

Mais que fait le gouvernement des États-Unis après cette déclaration du président qui demande énergiquement à l'Égypte de ne pas poser tels gestes, sans quoi elle devrait en répondre devant les Nations Unies? Peu de temps après, les États-Unis ont garanti ce prêt à l'Égypte, ce qui contredisait la déclaration du président et permettait à l'Égypte de violer les principes internationaux.

Que fait le Canada? Le ministre a parlé d'indépendance. Comment le Canada peut-il parler d'indépendance quand il ferme les yeux sur la violation d'une décision des Nations Unies? Le ministre et la Chambre savent qu'il existe une décision des Nations Unies sur la liberté du canal de Suez. Je me demande quel tollé le Canada soulèverait s'il lui prenait un jour l'idée d'interdire l'accès de la voie maritime du Saint-Laurent aux navires de certains pays, et si les États-Unis décidaient d'en faire autant au canal de Panama. Ces problèmes se règlent sur l'échiquier international et les décisions internationales commandent le respect. Quand on y contrevient, le Canada, à cause de sa grande réputation de justice et d'équité, devrait être le premier à protester. Je dois malheureusement reconnaître que le présent gouvernement ne l'a pas fait en l'occurrence.

De précédents gouvernements l'ont déjà fait, comme je le disais plus tôt. Il fallait du courage pour prendre des décisions qui déplaissaient à nos amis. Mais le Canada a tout de même pris ces décisions. J'engage le gouvernement et le ministre à répondre, à parler et à faire entendre leur voix là où elle peut donner le plus de résultats. Qu'il dise au gouvernement de l'Égypte: vous venez demander notre aide pour obtenir des emprunts, mais vous refusez de nous soumettre aux décisions des Nations Unies; sachez qu'à notre avis, vous avez tort de ne pas vous y soumettre; obéissez au droit international, obéissez aux décisions internationales, et vous mériterez que nous vous aidions.

M. l'Orateur: Je dois prévenir la Chambre que si le ministre parle maintenant, il clôt le débat.

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je tiens tout d'abord à féliciter les députés qui ont pris part au débat. J'avais proposé que la discussion laisse toutes les latitudes et marche librement. D'après les discours qui ont été